

Délibération du Conseil Municipal de la Commune de Beaumont

L'an deux mille vingt et le dix-sept septembre à 20 h 30, le Conseil Municipal de Beaumont (Haute-Savoie), régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Marc GENOUD, Maire.

Nombre de membres

En exercice	23
Présents	17
Votants	22
dont Pouvoirs	05

Présents : Le Maire, Genoud Marc,
 MM les Adjointes : S. Mercet, C. Seifert, R. Personnaz,
 MM les Conseillers : Nathalie Laks, Nicolas Laks, A. Saint-Pierre, F. Aragon, S. Pérou, A. Blanc, C. Arhuero, C. Roy, J. Personnaz, S. Manganelli, S. Tugler-Rossi, C. Liévin, S. Casabianca
 Pouvoirs : P. Meylan donné C. Seifert, T. Eudes donné à N. Laks, M. Aragon donné à F. Aragon, Vilmint G donné à S. Pérou, S. Baud donné à M. Genoud
 Absent : V. Roy
 A été nommé secrétaire : F. Aragon

FINANCES- Attribution des subventions aux associations exercice 2020

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal d'attribuer les subventions versées au titre de l'année 2020 sur la base des propositions exposées en séance plénière le 10 septembre 2020.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
 Vu les dossiers de demandes de subventions adressés en mairie par les associations pour l'année 2020,
 Vu la proposition de répartition faite à l'issue de la séance plénière du 10 septembre 2020,

Considérant que l'obtention de subventions est nécessaire aux associations pour réaliser et développer leurs activités,

NOM ASSOCIATION	SUBVENTION 2019	PROPOSITION 2020	NPPV*	POUR	CONTRE	ABS*
ASSOCIATIONS COMMUNALES						
Age d'or du Salève	1000	1000	1	20	0	1
ALFAA (aide alimentaire)	520	560	1	20	0	1
Amicale des donneurs de sang	200	200	1	20	0	1
Amicale des Sapeurs Pompiers	350	0	1	20	0	1
Bibliothèque du Châble-Beaumont	500	500	1	20	0	1
Chorale du Châble	1000	1000	1	20	0	1
Etoile Stéphanaise	1000	1000	1	20	0	1
Montagne et découverte	0	150	1	20	0	1
Nima's children	150	150	1	20	0	1
Orchestre Harmonie Cruseilles/le Châble	3600	3600	1	20	0	1

Envoyé en préfecture le 21/09/2020

Reçu en préfecture le 21/09/2020

Affiché le

SLOK

ID : 074-217400316-20200917-D2020_65-DE

Orgues de Beaumont	2250	2000				
Ski Club Saint Julien	500	500	1	20	0	1
Beaumont'e sur scene	500	500	2	19	0	1
Sakura Beaumont l'art du Mouvement	250	250	1	20	0	1
AFSEP Assoc Fr des sclérosés en plaques	500	500	1	20	0	1
ASSOCIATIONS EXTERIEURES			1	20	0	1
Les bals musettes (EHPAD St Julien)	300	300	1	20	0	1
Arc-en-ciel	250	0				
ASJ 74	345	345	1	20	0	1
CGG Gym Saint Julien	330	300	1	20	0	1
Mutame mutuelle du personnel communal	39	39	1	20	0	1
Prévention routière	150	150	1	20	0	1
Alliance Genevois Judo	105	0	1	20	0	1
Basket club Saint Julien	90	105	1	20	0	1
Vélo club saint Julien	60	0				
AUTRES			1	20	0	1
G.I.S. 74	150	0	1	20	0	1
Le souvenir Français	250	250	1	20	0	1
ANACR (fleurissement tombes)	100	100	1	20	0	1
A chacun son Evrest	500	500	1	20	0	1
Association « nous aussi »	200	200	1	20	0	1
L'accorderie du Genevois	0	300				
TOTAL	19189	14 499	1	20	0	1

* NPPV : Pierre Meylan et Christophe Seifert

* ABS : Nicolas Laks

Il est à préciser que ce tableau ne recense pas l'ensemble des associations beaumontaises. En effet, un certain nombre d'entre elles ne sollicite pas de subvention auprès de la commune.

Le conseil municipal :

- Dit que les dépenses sont inscrites au budget 2020 de la commune
- Attribut les subventions 2020 selon le détail ci-dessus
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document permettant la mise en œuvre de cette délibération

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire,

Marc GENOUD



Certifié exécutoire,
A Beaumont, le
Le Maire,

